

SINOVA MANAGEMENT
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 €
24 rue Martre – 92110 CLICHY
851 005 975 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 19 MAI 2023

Certifié conforme par le Président

« ...

(...)

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 318 759,45 €, en totalité au compte de « report à nouveau » débiteur, qui sera ainsi porté de – 5 445,90 € à – 324 205,35 €.

(...)

... »



Le Président
Arnaud BECARD



SINOVA MANAGEMENT SAS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



155, Boulevard Haussmann
75008 Paris
France
T +33 (0) 1 43 59 33 88
F +33 (0) 1 45 63 93 59



Paris, le 19 avril 2023

A l'Associé unique

SINOVA MANAGEMENT
Société par Actions Simplifiée
Clichy

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SINOVA MANAGEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » des comptes annuels concernant les capitaux propres au 31 décembre 2022 qui deviennent négatifs du fait de la perte de l'exercice de 318 759 €.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au paragraphe « Règles et méthodes comptables » l'annexe expose que les capitaux propres de la société deviennent négatifs du fait de la perte de l'exercice et indique que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause en raison du soutien de l'associé unique. Dans ce contexte, nous nous sommes assurés du soutien de l'associé unique, comme décrit dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

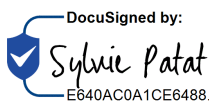
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par

DocuSigned by:
 Sylvie Patat
E640AC0A1CE6488...

Sylvie Patat
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C21



SINOVA MANAGEMENT
SAS

24 rue Martre
92110 CLICHY

Comptes Annuels
Au
31 décembre 2022

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	69 066	34 239	34 827	
Immobilisations en cours	3 617		3 617	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	72 683	34 239	38 444	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 860		1 860	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 454 861		2 454 861	
Avances et acomptes versés sur commandes	4 652		4 652	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 732 975		6 732 975	
Autres créances	597 494		597 494	42 781
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	37 864		37 864	3 213
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	9 829 705		9 829 705	45 994
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 902 388	34 239	9 868 149	45 994

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-5 446	-3 409
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-318 759	-2 037
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-274 205	44 554
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	275 000	
Provisions pour charges	567 162	
PROVISIONS	842 162	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 901 260	1 440
Dettes fiscales et sociales	2 180 038	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 255	
Autres dettes	1 216 639	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	9 300 192	1 440
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 868 149	45 994

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	181	16 673 685	16 673 866	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	181	16 673 685	16 673 866	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 034	
Autres produits			685 741	
PRODUITS D'EXPLOITATION			17 372 640	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			-2 454 861	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 860	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 860	
Autres achats et charges externes			11 169 318	2 037
Impôts, taxes et versements assimilés			202 973	
Salaires et traitements			3 406 124	
Charges sociales			1 628 360	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			38 633	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			567 162	
Autres charges			2 456 093	
CHARGES D'EXPLOITATION			17 013 802	2 037
RESULTAT D'EXPLOITATION			358 838	-2 037
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			24 805	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			24 805	
RESULTAT FINANCIER			-24 805	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			334 033	-2 037

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 806	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 806	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 206	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	275 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	277 206	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-271 400	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	164 547	
Impôts sur les bénéfices	216 845	
TOTAL DES PRODUITS	17 378 446	
TOTAL DES CHARGES	17 697 206	2 037
BENEFICE OU PERTE	-318 759	-2 037

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la société consiste en la direction et le support des sociétés du Groupe SARIA rattachées à la branche d'activité Sinova (anciennement dénommée Petfood & Feed), réalisant la collecte et le traitement de coproduits animaux et/ou de déchets organiques, par traitement thermique et/ou méthanisation ou tout procédé similaire.

Après plusieurs années d'inactivité, la société a généré pour la première fois du chiffre d'affaires sur l'exercice 2022.

Par décision du 21 juin 2022, l'associée unique a modifié la dénomination sociale de la société en remplaçant « PETFOOD & FEED MANAGEMENT » par « SINOVA MANAGEMENT ».

II – EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE

Néant.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les comptes annuels ont été arrêtés le 13 avril 2023 par le Président. Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont présentés conformément aux prescriptions du PCG et selon la méthode des coûts historiques. Les principes comptables de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices ont été respectés.

Aucune des conventions utilisées n'est apparue impropre à donner une image fidèle du patrimoine et des résultats de la société.

Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées soit à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, soit à leur valeur d'apport, soit à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise. Ces coûts comprennent la valeur des immobilisations en question ainsi que les coûts accessoires d'achat et les prestations d'ingénierie liées à la mise en place et au suivi des projets.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation effective des biens, suivant le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence avec l'amortissement fiscal.

Les durées d'amortissements retenues pour les autres catégories d'immobilisations sont les suivantes :

*	Agencements	====> Linéaires sur 10 ans
*	Matériel Roulant	====> Linéaires de 4 à 5 ans
*	Autres	====> Linéaires de 2 à 10 ans

Par ailleurs, s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture, la société procède à un test de dépréciation, elle compare ainsi la valeur nette comptable de l'actif immobilisé à sa valeur actuelle qui est la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché) et de la valeur d'usage (calculée d'après les flux de trésorerie).

Elle constate le cas échéant la dépréciation correspondante.

Stocks

Les stocks comprennent les quotas de CO2 qui sont enregistrés en stocks pour leur prix d'acquisition. Ils sont ensuite refacturés aux sociétés bénéficiaires au prix moyen pondéré. Le prix de revente correspond au prix d'achat.

SARIA a cédé, en 2022, l'intégralité de son stock de quotas réparti entre 46855 quotas à O2P Management et 47355 à SINOVA Management.

Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Des dépréciations sont comptabilisées pour tenir compte du risque de non-recouvrement éventuel.

Il existe deux types de dépréciations clients : (1) - les dépréciations individuelles liées à un risque spécifique

(2) - les dépréciations statistiques en fonction de l'ancienneté de la créance : entre 6 mois et 1 an de retard

La créance est dépréciée à 50%. Au-delà de 1 an, la créance est dépréciée à 100%

Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Honoraires CAC

Le montant des honoraires CAC comptabilisé en charge est de 6.2 K€ au titre de l'année 2022.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de façon raisonnable.

Les indemnités de départ en retraite ainsi que les gratifications versées à l'occasion des remises de médailles du travail, calculées suivant des méthodes statistiques, ont été constatées en provisions pour charges.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées – Projected Unit Credit method » avec répartition des droits au prorata des droits au terme.

Provisions réglementées

La contrepartie des provisions réglementées constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, aux postes « Dotations/Reprises aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».

Les subventions d'investissement reçues des collectivités publiques et organismes assimilés au titre des biens immobilisés sont portées au poste « Subventions d'investissement » (présenté au sein des capitaux propres) et reprises au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des biens concernés.

Exemption de consolidation

Conformément à l'article 357-2 de la loi du 24 Juillet 1966 et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

* Ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social ne se sont opposés à cette exemption ;

* La société est sous le contrôle d'une entreprise RETHMANN SE & CO. KG - Werner Stasse 95 - 59379 SELM qui inclut, selon la méthode de l'intégration globale, les comptes individuels de la société dans ses états financiers consolidés. En outre, sont respectivement intégrés globalement ou mis en équivalence

par la société RETHMANN SE & CO. KG, les comptes individuels des entreprises contrôlées par la société ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ;

* Les comptes consolidés sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société, en même temps que ses comptes individuels (et autres documents) avant l'assemblée générale devant les approuver.

Le montant des transferts de charge d'exploitation s'élève à 13K€ au titre de l'année 2022.

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (notamment les résultats sur cession d'immobilisations, rappels ou dégrèvements d'impôt autres qu'impôts sur les bénéfices). Lorsqu'une nature de charge ou de produit existe également dans la liste des éléments d'exploitation du PCG (notamment, les créances irrécouvrables ou rentrées sur créances amorties et les dons versés et subventions d'équilibre reçues), ils ne sont classés en résultat exceptionnel que si leur montant et/ou leur fréquence n'est pas courant.

Les capitaux propres de la société SINOVA deviennent négatifs du fait de la perte de l'exercice de 318 760€. Malgré ces capitaux propres négatifs, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause en raison du soutien de l'associé unique.

Intégration fiscale

La société SINOVA Management fait partie du périmètre d'intégration fiscale de SARIA SAS.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée, et, de ce fait, elle verse à la société intégrante, les acomptes, solde d'impôt sur les sociétés et contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice, est reportable dans les conditions de droit commun, et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, la société intégrante sera seule redevable de l'impôt supplémentaire qu'elle aura éventuellement à acquitter.

Les économies d'impôt réalisées au niveau du groupe d'intégration fiscale reviennent à la fille en cas de sortie du périmètre.

La société présente un résultat fiscal de 867 381 € pour l'exercice 2022.

Montant des déficits fiscaux restant à reporter : 1199 €.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			61 832
Matériel de bureau, informatique, mobilier			13 834
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			3 617
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			79 283
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL			79 283

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		6 600	55 232	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			13 834	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			3 617	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 600	72 683	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL		6 600	72 683	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport		34 584	4 394	30 190
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 049		4 049
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		38 633	4 394	34 239
TOTAL GENERAL		38 633	4 394	34 239

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges		275 000		275 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires		567 162		567 162
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		842 162		842 162
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL		842 162		842 162
Dotations et reprises d'exploitation		567 162		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		275 000		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 732 975	6 732 975	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 236	3 236	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 348	3 348	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	589 576	589 576	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 333	1 333	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	7 330 469	7 330 469	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 901 260	5 901 260		
Personnel et comptes rattachés	869 630	869 630		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	628 161	628 161		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	594 277	594 277		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	87 970	87 970		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 255	2 255		
Groupe et associés	1 164 845	1 164 845		
Autres dettes	51 794	51 794		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	9 300 192	9 300 192		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418102	Clients factures a etabliir fra	3 090 886		3 090 886
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 090 886		3 090 886
AUTRES CREANCES				
428700	Personnel Produits à recevoir	3 236		3 236
438710	Indemnites journalieres S.S.	1 502		1 502
TOTAL AUTRES CREANCES		4 738		4 738
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		3 095 623		3 095 623

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408101	Frs fa a recevoir france tiers	1 440	1 440	
408102	Frs fa a recevoir france inter	4 760 751		4 760 751
408106	Frs fa a recevoir cee interco	1 046 647		1 046 647
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		5 808 839	1 440	5 807 399
AUTRES DETTES				
419812	Clients avoirs a etabli inter	51 794		51 794
TOTAL AUTRES DETTES		51 794		51 794
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Provision conges payes	331 017		331 017
428210	Provision Compte Epargne Temps	41 521		41 521
428400	Provision participation	161 818		161 818
428600	Personnel - Autres dettes	298 533		298 533
428680	Provision heures supplementair	570		570
438200	Prov charges s/conges payes	169 246		169 246
438210	Prov charges s/Compte Epargne	21 234		21 234
438600	Autres charges a payer	151 034		151 034
438610	Prov charges s/treizieme mois	-1 847		-1 847
438630	Prov charges s/prime vacances	430		430
438660	Medecine du travail	5 649		5 649
438680	Prov charges s/heures suppleme	291		291
448610	CVAE	51 523		51 523
448645	Taxe sur les vehicules des soc	8 306		8 306
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 239 325		1 239 325
TOTAL CHARGES A PAYER		7 099 958	1 440	7 098 518

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la cloture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 000	-	-	10,00

Le capital s'élève à 50.000,00 Euros. Les actions sont toutes entièrement libérées.
La société SARIA SAS, filiale du groupe RETHMANN, en détient 100 %,

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		44 554
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		44 554
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	318 759	
	SOLDE	318 759
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-274 205

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Valeurs compta immo corporelle	2 206	675200
Dot aux prov chges exception	275 000	687500
TOTAL	277 206	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Prdts cessions immo corporelle	5 806	775201
TOTAL	5 806	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Agent de maitrise	12	
Cadre	28	
Employé	3	
TOTAL	42	

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
RETHMANN SE & CO. KG - SELM WERNER STRASSE 95 - 59379 SELM	SE & CO.KG	90 000 000	100,00 %
CONSOLIDATION PAR LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE			
Nom et siège de l'entreprise qui établit les états financiers consolidés			
(PCG art. 833-2/9, 833-2/10 et 833-2/11) :			
Le groupe dont l'entreprise fait partie en tant qu'entreprise filiale est la société Rethman SE & Co. KG, dont le siège social est situé à Werner Straße 95 59379 Selm - Allemagne.			
Le lieu où des copies des états financiers consolidés visés ci-avant peuvent être obtenues est le siège social de la société Rethman SE & Co. KG.			

Rubriques	Montant
<u>IMPÔT DU SUR</u>	
Provisions réglementées	
Amortissements dérogatoires	-
Subvention d'investissement	-
Total accroissements	-
<u>IMPÔT PAYE D'AVANCE SUR</u>	
Provisions pour charges	
Indemnités Départ en Retraite	136 490
Contribution sociale de solidarité	-
Provisions pour risques	71 033
Provision pour participation	41 798
Déficit fiscal	310
Total allègements	249 630
Evolution de la situation fiscale différée latente	(249 630)

* la société, pour déterminer ses impôts différés, utilise le taux de droit commun à 25,83 %.